

## Le bilan de la révision constitutionnelle de 2008

Par **Nyrha64**, le **04/04/2012** à **15:55**

Texte supprimé

Par **Camille**, le **04/04/2012** à **16:28**

Bonjour,

[citation]Seulement, j'ai un petit problème: je ne trouve pas d'informations suffisamment approfondies pour pouvoir développer ce sujet, que ce soit dans mon cours ou à la bibliothèque universitaire

[/citation]

Ah bon ? Bizarre, ça.

Moi, quand je tape dans mon Gogol préféré "révision constitutionnelle 2008", il me donne "Environ 824 000 résultats (0,12 secondes)"...

Rien qu'avec ça, il y a de quoi faire.

[smile17]

Par **Nyrha64**, le **04/04/2012** à **19:44**

Bonsoir Camille est merci d'avoir répondu aussi vite.

Les résultats du moteur de recherche dont vous parlez ne traite que des dispositions de la réforme et non d'une analyse de ces dispositions, du moins, elles sont très succincte. Je ne suis qu'en première année, c'est difficile de développer sur la question quand on manque de pratique. Vous connaissez peut-être un livre qui traite de la chose?

Par **Camille**, le **05/04/2012** à **07:12**

Bonjour,

[citation]et non d'une analyse de ces dispositions

[/citation]

Qu'appellez-vous alors "analyse" ?

Et on vous demande une analyse personnelle, pas une consolidation de celle des autres.

D'autant que la question est "[s]Bilan[/s] de..."

[citation]Je ne suis qu'en première année, c'est difficile de développer sur la question quand on manque de pratique.[/citation]

Oui, bien sûr, mais c'est le lot commun de tous ceux qui sont en première année.

[citation]Vous connaissez peut-être un livre qui traite de la chose?

[/citation]

Peu probable qu'il y ait déjà des bouquins sur ce sujet.

[citation]Pouvez-vous me fournir un plan

[/citation]

Vous avez bien lu la Charte du forum avant de poster ? [smile17]